



TARIFS D'HOSPITALISATION DE JOUR

applicables à partir du 1^{er} mars 2025
(Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications réglementaires.)

La part restant à votre charge ou à celle de votre mutuelle est calculée sur la base des tarifs suivants par spécialités décrites ci-dessous.

Lors de votre sortie, **une participation peut rester à votre charge** :

- **le ticket modérateur** (part des tarifs non prise en charge par l'Assurance Maladie)
- **ou éventuellement une participation forfaitaire de 24 euros** selon l'acte médical réalisé et la réglementation en vigueur.

	À CHARGE ÉVENTUELLEMENT DE L'ASSURÉ SOCIAL OU DE SA MUTUELLE		TARIF JOURNALIER PLEIN (PATIENT PAYANT EN TOTALITÉ)
	Patients à 80% (montant du ticket modérateur par jour)	Patients pris en charge à 100%	
MÉDECINE /autres Spécialités-	227,90 €	Participation forfaitaire 24 € (dans certains cas)	1139,49 €
MÉDECINE, Gériatrie, Addictologie, Douleurs chroniques -	184,59 €		922,93 €
MÉDECINE - GHS INTERMÉDIAIRE	113,95 €		569,75 €
CHIRURGIE - AMBULATOIRE	267,83 €		1 339,17 €
OBSTETRIQUE - AMBULATOIRE	260,40 €		1 302,00 €
SÉANCE CHIMIOThERAPIE	244,79 €		1 223,95 €
SÉANCE DIALYSE	220,85 €		1 104,27€
PSYCHIATRIE DE + DE 18 ANS	156,62 €		783,08 €
SSR NEUROLOGIE	136,37 €		681,83 €
SSR CARDIOLOGIE	112,54 €		562,72 €
SSR LOCOMOTEUR	112,54 €		562,72 €
SSR RESPIRATOIRE	101,80 €		508,98 €

Tarifs Chambre Individuelle	75 €
Tarifs accompagnants	Repas : 15.75€ - Petit-déjeuner : 5.30€ -

- Vous n'aurez pas à faire l'avance de tout ou partie de ces frais si votre Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle les prend en charge.
- **En cas de difficultés rencontrées** pour régler tout ou partie de ces frais de séjour, signalez-le au Bureau des Admissions lors de votre admission. Le service social peut vous aider dans vos démarches.
- Vous devrez régler **la totalité des frais d'hospitalisation** si vous ne bénéficiez pas d'un régime d'assurance en France (assuré social).